



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
29 juin 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015
31 août-4 septembre 2015, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa session annuelle de 2015**

(1^{er} au 9 juin 2015, New York)

Table des matières

<i>Numéro</i>	<i>Page</i>
2015/7 Rapport annuel de l'Administratrice du PNUD	2
2015/8 Évaluation (PNUD).....	2
2015/9 Rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies en 2014	5
2015/10 Rapport annuel du Directeur exécutif du FNUAP	5
2015/11 Rapport annuel sur l'évaluation de 2014 (FNUAP)	6
2015/12 Rapport annuel du Directeur exécutif de l'UNOPS	7
2015/13 Audit et contrôle internes	7
2015/14 Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.....	9
2015/15 Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2015	10



2015/7

Rapport annuel de l'Administratrice du PNUD

Le Conseil d'administration

1. *Prend acte* du rapport annuel de l'Administratrice concernant la première année de mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2014-2017 (document DP/2015/11);

2. *Se félicite* de la meilleure qualité du rapport annuel de l'Administratrice et, globalement, des progrès réalisés en 2014 en vue d'obtenir les résultats du plan stratégique;

3. *Prend note avec satisfaction* de l'établissement systématique de rapports sur le cadre de résultats du Plan stratégique pour la période 2014-2017, y compris la nouvelle méthode consistant à coupler les résultats aux ressources et l'introduction de la fiche de résultats en termes de développement; et, dans le même temps, encourage le PNUD à améliorer encore la méthodologie et l'analyse des données du cadre intégré de résultats et de ressources, de la manière suggérée au paragraphe suivant;

4. *Encourage* le PNUD à continuer, dans les rapports futurs, d'évaluer les progrès en fonction des sept résultats ainsi que les problèmes et les enseignements tirés susceptibles d'exercer une influence sur la programmation future;

5. *Encourage* le PNUD à analyser plus en détail les données qui sous-tendent les résultats à l'aide d'informations fournies par les outils d'analyse pertinents de l'organisation, y compris, entre autres, des évaluations et des audits, pour comprendre ce qui favorise ou entrave la performance et les progrès, et adapter les programmes en conséquence;

6. *Suggère* d'inclure également les tableaux de la fiche de résultats pour le troisième volet : Efficacité et efficacité organisationnelle et, à cet égard, prie le PNUD de veiller à la réalisation de progrès satisfaisants par rapport aux indicateurs d'efficacité organisationnelle en 2015;

7. *Demande* au PNUD de mener un examen des systèmes de suivi, d'agrégation et d'établissement de rapports liés au cadre intégré de résultats et de ressources dans le cadre de l'examen à mi-parcours du plan stratégique afin d'accroître leur crédibilité et leur responsabilité;

8. *Encourage* le PNUD à établir de manière plus systématique des rapports sur les incidences de la réforme structurelle pour la période 2014-2015;

9. *S'engage* à poursuivre le dialogue sur les manières de financer la mise en œuvre du plan stratégique.

9 juin 2015

2015/8

Évaluation (PNUD)

Le Conseil d'administration

S'agissant du rapport annuel sur les activités d'évaluation en 2014 (DP/2015/16) et des observations de l'Administration :

1. *Prend note* du rapport annuel sur les activités d'évaluation et prie le PNUD de donner suite rapidement aux conclusions et recommandations formulées, en vue d'améliorer les résultats et les effets du programme;

2. *Approuve* le programme de travail révisé pour 2015 du Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, constatant les révisions du plan auxquelles il a été procédé à la suite des modifications apportées au budget;

3. *Prie* le Bureau indépendant d'évaluation de lui présenter une note sur les enseignements tirés en matière d'évaluation ainsi qu'à titre indicatif, un programme de travail chiffré pour 2015 et 2016 lors d'une réunion informelle qui se tiendra avant sa deuxième session ordinaire de 2015;

4. *Prie* le Bureau indépendant d'évaluation et l'administration du PNUD de présenter au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2015 un document stratégique sur la manière dont il entend réviser ses plans et procédures afin d'améliorer la qualité des évaluations décentralisées;

5. *Demande* que dans les rapports annuels futurs, le Bureau indépendant d'évaluation présente un programme de travail chiffré assorti d'informations plus circonstanciées sur les évaluations et autres activités prévues;

6. *Souligne* l'importance d'évaluations détaillées de l'action du PNUD au niveau des pays, et demande que le Bureau indépendant d'évaluation élabore une stratégie pratique pour une meilleure couverture de l'évaluation des programmes de pays à leur conclusion afin d'enrichir la préparation des programmes de pays ultérieurs, qui sera intégrée au programme de travail chiffré annuel pour examen par les membres du Conseil d'administration;

7. *Prie instamment* le Bureau indépendant d'évaluation de veiller à ce que ses évaluations formulent des recommandations pratiques, rentables et axées sur l'impact qui pourront être utilisées pour renforcer l'action du PNUD à l'échelon mondial;

8. *Constate* les efforts constamment déployés par le PNUD pour mettre en œuvre les mesures administratives appropriées en matière d'évaluation et encourage le PNUD à accomplir des progrès importants concernant sa mise en œuvre des mesures de suivi des réponses apportées par l'Administration aux évaluations thématiques durant l'année 2015, en prenant pleinement en compte les recommandations du Bureau indépendant d'évaluation;

9. *Souligne* qu'il importe de maintenir un niveau approprié de financement pour ce bureau de manière à préserver son efficacité et son indépendance; et compte sur le PNUD pour assurer de manière suffisante le financement du Bureau indépendant d'évaluation afin qu'il puisse s'acquitter de ses mandats;

S'agissant de l'évaluation de la contribution des rapports mondiaux et régionaux sur le développement humain à l'action des pouvoirs publics (DP/2015/17) et de la réponse de l'Administration (DP/2015/18) :

10. *Prend note* des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation de la contribution des rapports mondiaux et régionaux sur le développement humain à l'action des pouvoirs publics, et prie le PNUD de les prendre pleinement en compte dans l'établissement des futurs rapports mondiaux et régionaux sur le développement humain;

11. *Prie* le PNUD d'utiliser les recommandations du rapport d'évaluation pour les rapports mondiaux et régionaux sur le développement humain et de rendre compte au Conseil d'administration, à sa session annuelle de 2016, des mesures prises à cet égard;

12. *Partage* l'affirmation de l'évaluation selon laquelle, pendant 25 ans, les rapports mondiaux sur le développement humain ont largement contribué à alimenter le débat mondial sur le développement, et en particulier la contribution importante des rapports mondiaux sur le développement humain à l'introduction du concept de développement humain dans l'élaboration des politiques de développement;

13. *Encourage* le PNUD à entreprendre un examen approfondi de l'indice de développement humain pour rendre compte des changements intervenus dans le paysage du développement mondial et de l'intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable dans sa méthode et sa structure, conscient de l'importance d'utiliser si possible les statistiques nationales disponibles les plus récentes dans le calcul des indices, ainsi que de l'alignement sur les objectifs, cibles et indicateurs des objectifs de développement durable;

S'agissant de l'évaluation du rôle du PNUD à l'appui de la réalisation nationale des objectifs du Millénaire pour le développement (DP/2015/19) et de la réponse de l'Administration (DP/2015/20) :

14. *Prend note* des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation du rôle du PNUD à l'appui de la réalisation nationale des objectifs du Millénaire pour le développement, et prie le PNUD de les prendre pleinement en compte dans son action actuelle à l'appui des pays en vue de leur réalisation des objectifs, en préparation de l'appui à apporter aux pays à partir de l'établissement des objectifs de développement durable et de la mise en œuvre d'efforts pour les réaliser, et pour l'examen à mi-parcours du Plan stratégique en 2016;

15. *Partage* la conclusion de l'évaluation selon laquelle le PNUD a conçu et créé un ensemble d'outils divers et complémentaires de haute qualité et opportun à l'appui de la planification, du suivi et de la mise en œuvre liés aux objectifs du Millénaire pour le développement;

16. *Partage* la conclusion de l'évaluation selon laquelle le PNUD est bien placé pour aborder l'après-2015 et pour aider les pays à réaliser les objectifs du développement durable, tout en reconnaissant également que le nouveau programme de développement pour l'après-2015 est bien plus complet et complexe que les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'il nécessitera un repositionnement à long terme du système de développement des Nations Unies, y compris pour le PNUD.

9 juin 2015

2015/9

Rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies en 2014

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en 2014 (DP/2015/21) et des bonnes performances soutenues du FENU par rapport aux objectifs fixés;

2. *Reconnaît* le positionnement stratégique du mandat souple du FENU en matière d'investissement dans le cadre de l'établissement de partenariats novateurs avec des partenaires de développement du secteur public et du secteur privé, essentiellement liés à la mobilisation de ressources nationales, et note l'importance de l'expertise du FENU pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015;

3. *Prend note* de l'augmentation continue et progressive des ressources autres que de base et des partenariats du FENU, qui contribuent à l'obtention de résultats par le FENU principalement avec les pays les moins avancés (PMA);

4. *Se déclare préoccupé* que les ressources ordinaires, légèrement en baisse en 2014, restent très inférieures au seuil des 25 millions de dollars nécessaires pour soutenir la programmation du FENU dans 40 PMA; et note avec préoccupation que de ce fait, le nombre des PMA aidés par le FENU a baissé de 33 en 2013 à 31 en 2014;

5. *Reconnaît* qu'une masse critique de ressources de base est nécessaire, conformément à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, pour faire en sorte que le FENU maintienne son espace d'innovation; de manière à assurer au Fonds une base solide et prévisible à partir de laquelle mobiliser des ressources additionnelles et susciter des investissements suivis y compris par la mobilisation de ressources nationales pour le développement local; et, conscient de l'importance de garantir une présence jusque dans 40 PMA conformément au Cadre stratégique pour la période 2014-2017, demande, dans ce contexte, aux États Membres qui sont en mesure de le faire de contribuer aux ressources ordinaires du FENU pour faire en sorte que les ressources ordinaires annuelles atteignent l'objectif de 25 millions de dollars par an.

9 juin 2015

2015/10

Rapport annuel du Directeur exécutif du FNUAP

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* des documents qui constituent le rapport du Directeur exécutif pour 2015 : DP/FPA/2015/5 (Part I, Part I/Add.1 et Part II);

2. *Prend note avec satisfaction* de l'établissement systématique de rapports sur les cadres des résultats du plan stratégique pour la période 2014-2017, et des progrès accomplis;

3. *Reconnaît et salue* les efforts entrepris par le FNUAP pour mettre en œuvre l'orientation stratégique révisée, y compris la participation renforcée aux situations de crise humanitaire, et le nouveau modèle d'activité différencié;

4. *Prie* le Directeur exécutif d'apporter des améliorations supplémentaires au prochain rapport annuel en renvoyant au document relatif aux théories du changement qui accompagne le plan stratégique, en utilisant les résultats de l'évaluation et en incluant plus de détails sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, les enseignements tirés et les mesures de réponse;

5. *Reconnait* qu'il est nécessaire d'appuyer de manière accrue le positionnement efficace du FNUAP pour redoubler d'efforts et ainsi achever la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 5, cibles A et B, et pour accélérer les investissements dans les jeunes, notamment les adolescents et les adolescentes, afin de permettre aux pays de réaliser le dividende démographique, conformément à leurs priorités nationales, et prie le Directeur exécutif de présenter un exposé sur l'action menée par le FNUAP concernant le dividende démographique dans le contexte de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour la période 2014-2017.

24 juin 2015

2015/11

Rapport annuel sur l'évaluation de 2014 (FNUAP)

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport annuel du Bureau de l'évaluation (DP/FPA/2015/6) et du programme de travail pour 2015, y compris les amendements au plan d'évaluation budgétisé biennal provisoire 2014-2015, ainsi que de la réponse de l'Administration;

2. *Réaffirme* le rôle central joué par la fonction d'évaluation du FNUAP, le bien-fondé des principes établis dans la politique d'évaluation révisée (DP/FPA/2013/5) et l'importance de leur mise en œuvre au sein de l'organisation;

3. *Encourage* le FNUAP à prendre des mesures pour renforcer davantage la fonction d'évaluation au Fonds par la mise en œuvre des recommandations figurant au tableau 3 du rapport d'évaluation;

4. *Prend note* des défis dans le domaine des évaluations décentralisées, et insiste sur la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation décentralisés;

5. *Réaffirme* l'importance de l'allocation de ressources adéquates, y compris par d'autres ressources pour les programmes financés par les ressources complémentaires, pour appuyer une fonction d'évaluation solide et indépendante, et encourage le FNUAP à faire en sorte que le niveau des ressources humaines et financières corresponde au niveau de couverture approprié et à l'alignement nécessaire sur le Plan stratégique pour la période 2014-2017 et à son modèle d'activité;

6. *Se félicite* des initiatives prises par le Bureau d'évaluation afin de diffuser les résultats d'évaluation pour le renforcement institutionnel et programmatique;

7. *Prie* le Directeur du Bureau d'évaluation de rendre compte en 2016 des progrès accomplis dans la résolution des principaux problèmes et défis en matière d'évaluation dans le rapport annuel qu'il présentera au Conseil d'administration.

9 juin 2015

2015/12

Rapport annuel du Directeur exécutif de l'UNOPS*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des contributions importantes de l'UNOPS aux résultats obtenus sur le plan opérationnel par le système des Nations Unies et ses partenaires en 2014;

2. *Prend note* des efforts consentis pour améliorer les contributions de l'UNOPS aux résultats durables des partenaires, et pour établir des rapports à cet égard, y compris la poursuite des meilleures pratiques et des normes reconnues;

3. *Prend également note* du progrès général accompli dans la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UNOPS, 2014-2017, qui a posé de solides fondations pour l'appui de l'UNOPS aux États Membres dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après-2015;

4. *Encourage* le Directeur exécutif à continuer à travailler avec le Comité consultatif de la stratégie et de l'audit conformément aux meilleures pratiques établies du PNUD et du FNUAP, ainsi qu'aux décisions précédentes prises par le Conseil d'administration en la matière;

5. *Rappelle* les décisions 2008/35 et 2009/4 du Conseil d'administration et, afin de promouvoir une plus grande efficacité des opérations de l'UNOPS, prie le Directeur exécutif de consulter le Secrétaire général sur le rôle futur du Comité consultatif de la stratégie et de l'audit par rapport à celui du Conseil d'administration qui consiste à donner des directives et à superviser l'UNOPS, constatant les changements considérables apportés depuis 2009 à la structure de gouvernance de l'UNOPS ainsi que l'évolution de son rôle et de son mandat;

6. *Encourage* l'UNOPS à continuer à étudier les possibilités de faciliter des partenariats avec des acteurs animés du même esprit, y compris du secteur privé, l'accent étant bien mis sur les investissements à incidence sociale dans les domaines de l'UNOPS relevant de son mandat tels que le développement de l'infrastructure et la gestion de projets, dans le respect intégral de la prise en charge par les pays.

9 juin 2015

2015/13

Audit et contrôle internes*Le Conseil d'administration*

1. *Se félicite* des progrès accomplis par le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS pour donner suite aux problèmes de gestion révélés par les audits en 2014;

2. *Prend note avec satisfaction* des efforts accomplis pour donner suite aux recommandations de précédents rapports d'audit encore en suspens;

3. *Note avec préoccupation* le nombre de recommandations récurrentes et prie les secrétariats respectifs du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS de redoubler d'efforts pour assurer la mise en œuvre rapide, totale et durable de toutes les recommandations non encore appliquées ainsi que des nouvelles recommandations;

4. *Prie* les bureaux d'audit interne et d'investigation des trois organisations de fournir au Conseil d'administration des informations en temps utile lorsqu'ils se voient confrontés à des difficultés dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle ou dans l'exécution de leurs plans de travail;

5. *Prie également* les bureaux d'audit et d'investigation de faire figurer les éléments ci-après dans leurs futurs rapports annuels :

a) Un avis, établi compte tenu de la portée des travaux entrepris, qui portera sur la qualité et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'organisation;

b) Une présentation concise des travaux menés pour établir l'avis et des critères retenus;

c) Une déclaration de conformité aux normes d'audit interne adoptées;

d) Un point de vue sur la question de savoir si les ressources allouées sont adaptées aux besoins, suffisantes et employées de façon à ce que l'audit interne ait la portée recherchée;

6. *Se félicite* de l'inclusion d'informations concernant les pertes recouvrées à la suite d'irrégularités ayant été relevées, et encourage les secrétariats du PNUD et du FNUAP à continuer à redoubler d'efforts pour faire en sorte que de tels fonds soient récupérés par les organisations et que les affaires classées fassent rapidement l'objet d'un suivi;

7. *Encourage* les organisations conjointement à examiner leurs procédures de recrutement aux postes des bureaux d'audit et d'investigation et à faire rapport au Conseil d'administration sur les mesures prises pour réduire le nombre de ceux qui sont restés longtemps vacants;

S'agissant du PNUD :

8. *Prend note* du rapport sur l'audit et les investigations internes (DP/2015/22), de ses annexes et de la réponse de l'Administration;

9. *Exprime* son appui continu en faveur d'un renforcement des fonctions d'audit interne et d'investigations du PNUD;

10. *Demande* au PNUD de fournir des informations sur le suivi donné aux investigations classées au cours des années de notification antérieures et concernant les pertes recouvrées pour lesdites années, et de continuer à communiquer des informations sur le suivi donné aux investigations classées au cours de l'année couverte par le rapport ainsi que sur les pertes recouvrées au cours de ladite année;

11. *Demande également* que le Bureau d'audit et d'investigations fournisse une présentation complète de son évaluation des risques de l'organisation dans les futurs rapports annuels présentés au Conseil d'administration;

12. *Prend note* du rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit et de la réponse de l'Administration.

S'agissant du FNUAP :

13. *Prend note* du rapport (DP/FPA/2015/7);

14. *Exprime* son appui continu en faveur d'un renforcement des fonctions d'audit interne et d'investigation du FNUAP et à la mise à disposition de ressources suffisantes pour s'acquitter de son mandat;

15. *Prend acte* de la participation du Bureau des services d'audit et d'investigation à des activités conjointes de contrôle interne, et soutient cette participation;

16. *Rappelle* la décision 2015/5 du Conseil d'administration, dans laquelle il était demandé au FNUAP d'informer le Conseil d'administration de ses projets relatifs à l'amélioration de la couverture de l'audit interne, et demande au FNUAP d'examiner ces projets, y compris concernant le renforcement des capacités d'investigation, dans le budget intégré révisé qui sera présenté au Conseil d'administration en 2016;

17. *Prend note* du rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit (DP/FPA/2015/7/Add.1) et de la réponse de l'Administration concernant ce rapport ainsi que le rapport du FNUAP.

S'agissant de l'UNOPS :

18. *Prend note* du rapport annuel du Groupe de l'audit interne et des investigations pour 2014 (DP/OPS/2015/3) et de la réponse de l'Administration;

19. *Prend note* des progrès accomplis dans la suite donnée aux recommandations d'audit, notamment celles qui datent de plus de 18 mois;

20. *Prend note* du rapport annuel du Comité consultatif de la stratégie et de l'audit pour 2014 (présenté en application de la décision 2008/37 du Conseil d'administration).

9 juin 2015

2015/14

Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

Le Conseil d'administration

1. *Accueille avec satisfaction* les rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS (DP/2015/23, DP/FPA/2015/8 et DP/OPS/2015/4);

2. *Note avec satisfaction* le rôle essentiel joué par les Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour promouvoir une culture de la déontologie, de l'intégrité et de la responsabilité au sein de leurs organisations respectives, et exhorte les Bureaux à poursuivre le renforcement de cette culture;

3. *Félicite* les Administrations respectives du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour leur conduite éclairée, leur soutien constant et leur engagement à l'égard de l'action menée par les bureaux de la déontologie, et prie instamment ces administrations de poursuivre leurs efforts pour allouer des ressources suffisantes à la fonction de déontologie;

4. *Rappelle* la décision 2011/24, et félicite les Bureaux de la déontologie pour les recommandations qu'ils ont soumises aux Administrations afin de renforcer la culture de l'intégrité au sein de ces organisations; encourage ces bureaux à continuer de soumettre à ces administrations des conseils et des recommandations

en la matière, au nombre desquelles pourront figurer des recommandations visant à améliorer les cadres juridiques et de responsabilité internes pour lutter contre les inconduites et assurer la protection des dénonciateurs d'irrégularités; et prie instamment les Administrations respectives du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS de continuer de collaborer avec les bureaux de la déontologie à cet égard et de mettre en œuvre leurs recommandations, selon qu'il convient.

9 juin 2015

2015/15

Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2015

Le Conseil d'administration

Rappelle qu'à sa session annuelle de 2015, il a :

Point 1

Questions d'organisation

Adopté l'ordre du jour et le plan de travail pour sa session annuelle de 2015 (DP/2015/L.2);

Adopté le rapport de la première session ordinaire de 2015 (DP/2015/9);

Approuvé le plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2015;

Arrêté le calendrier ci-après pour une autre session du Conseil d'administration de 2015 :

Deuxième session ordinaire de 2015 : 1^{er} août au 4 septembre 2015;

N'a pris aucune décision sur le lieu des sessions annuelles du Conseil d'administration;

Débat consacré au PNUD

Point 2

Rapport annuel de l'Administrateur

Adopté la décision 2015/7 sur le rapport annuel de l'Administratrice sur le plan stratégique : activités et résultats pour 2014 (DP/2015/11);

Pris note du rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2014 (DP/2015/11/Add.1);

Pris note de l'annexe statistique (DP/2015/11/Add.2);

Point 3

L'égalité des sexes au PNUD

N'a pris aucune décision concernant le rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes (2014-2017) (DP/2015/12);

Point 4**Rapport sur le développement humain**

Pris note du rapport oral sur les consultations concernant le rapport sur le développement humain de 2016 conformément à la résolution 57/264 de l'Assemblée générale;

Point 5**Programmes de pays du PNUD et questions connexes**

Aretiré le descriptif de programme de pays de l'Ouganda (DP/DCP/UGA/3);

Pris note des prorogations suivantes :

a) La première prorogation de six mois du programme de pays de l'Éthiopie – du 1^{er} janvier au 30 juin 2016;

b) La première prorogation d'un an du programme de pays de la République-Unie de Tanzanie – du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016;

c) La première prorogation d'un an des programmes de pays du Mozambique, de la République populaire démocratique de Corée et du Yémen – du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

d) La première prorogation d'un an du programme de pays du Kirghizistan – du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (DP/2015/13);

Examiné et approuvé, conformément à la décision 2014/7 du Conseil d'administration, les descriptifs de programme de pays de l'Arménie (DP/DCP/ARM/3) et du Turkménistan (DP/DCP/TKM/2);

Point 6**Évaluation (PNUD)**

Le projet de décision sur la politique d'évaluation révisée du PNUD a été retiré;

Adopté la décision 2015/8 sur le rapport annuel sur les activités d'évaluation de 2014 (DP/2015/16), le rapport sur l'évaluation de la contribution des Rapports mondiaux et régionaux sur le développement humain aux politiques publiques (DP/2015/17) et la réponse de l'Administration (DP/2015/18), et le rapport sur l'évaluation du rôle du PNUD à l'appui de la réalisation au plan national des objectifs du Millénaire pour le développement (DP/2015/19) et la réponse de l'Administration (DP/2015/20);

Point 7**Fonds d'équipement des Nations Unies**

Adopté la décision 2015/9 relative au rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies en 2014;

Débat consacré au FNUAP**Point 8****Rapport annuel du Directeur exécutif**

Décidé d'adopter la décision relative au rapport annuel du Directeur exécutif à une session extraordinaire, tenue le mercredi 24 juin 2015, de 15 heures à 15 h 30;

Adopté la décision 2015/10 relative au rapport du Directeur exécutif : progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017 (DP/FPA/2015/5, Part I);

Pris note de l'Examen statistique et financier pour 2014 (DP/FPA/2015/5, Part I/Add.1);

Pris note du rapport du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2014 (DP/FPA/2015/5, Part II);

Point 9
Évaluation (FNUAP)

Adopté la décision 2015/11 relative au rapport annuel sur l'évaluation (DP/FPA/2015/6);

Point 10
Programmes de pays du FNUAP et questions connexes

Pris note de la prorogation d'un an des programmes de pays de la République-Unie de Tanzanie (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016), de la Somalie (2016) et du Yémen (2016) (DP/FPA/2015/9);

Approuvé la deuxième prorogation d'un an du programme de pays du Liban (2016), la quatrième prorogation d'un an du programme de pays de la République arabe syrienne (2015) et la prorogation de deux ans du programme de pays de la Papouasie-Nouvelle Guinée (2016-2017) (DP/FPA/2015/9);

Examiné et approuvé, conformément à la décision 2014/7 du Conseil d'administration, les descriptifs de programme de pays de l'Arménie (DP/FPA/CPD/ARM/3); du Turkménistan (DP/FPA/CPD/TKM/4) et de l'Ouganda (DP/FPA/CPD/UGA/8);

Débat consacré à l'UNOPS

Point 11
Rapport annuel du Directeur exécutif

Adopté la décision 2015/12 relative au rapport annuel du Directeur exécutif (DP/OPS/2015/2);

Débat consacré aux questions d'intérêt commun

Point 12
Audit et contrôle internes

Adopté la décision 2015/13 sur : a) le rapport du PNUD sur l'audit et les investigations internes (DP/2015/22); b) le rapport du Directeur du Bureau des services d'audit et d'investigation sur les activités de contrôle interne menées au titre du FNUAP en 2014 (DP/FPA/2015/7); et c) le rapport d'activité pour 2014 du Groupe de l'audit interne et des investigations de l'UNOPS (DP/OPS/2015/3).

Point 13**Rapports des Bureaux de la déontologie du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS**

Adopté la décision 2015/14 relative aux rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD (DP/2015/23), du FNUAP (DP/FPA/2015/8) et de l'UNOPS (DP/OPS/2015/4);

Point 14**Questions diverses**

Tenu les séances d'information et les consultations ci-après :

PNUD

Manifestation parallèle « Rétablir ou réformer? L'appui stratégique aux fonctions gouvernementales essentielles au lendemain de la crise »;

Manifestation parallèle du Programme des Volontaires des Nations Unies – Rapport sur l'état du volontariat dans le monde;

Manifestation parallèle conjointe PNUD-Mission de la Finlande « L'appui du PNUD aux processus de dialogue et de médiation interne dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord »;

Manifestation parallèle sur le label égalité des sexes du PNUD;

UNOPS

Consultation informelle;

FNUAP

Séance d'information sur le dividende démographique;

Séance d'information sur la préparation et la riposte aux situations d'urgence humanitaire du FNUAP dans le Nord-Est du Nigéria : aider les femmes et les filles ayant échappé à Boko Haram;

Consultation informelle sur la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP.

Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

Deuxième session ordinaire de 2015 (1^{er} 4 septembre 2015, New York)

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>	
Mardi 1 ^{er} septembre	10 heures- 13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport de la session annuelle de 2015 	
		Débat consacré au PNUD		
	Déclaration de l'Administratrice			
	Dialogue structuré sur le financement, y compris les points 2 et 3			
			2	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel de la situation financière, 2014 • Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière, 2013
			3	Engagements de financement pris à l'égard du PNUD <ul style="list-style-type: none"> • État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes pour 2015 et au-delà
	15 heures- 17 heures		Débat consacré au PNUD (suite)	
		2	PNUD: Questions financières, budgétaires et administratives	
		3	Engagements de financement pris à l'égard du PNUD	
	17 heures- 18 heures		Présentation des directives et procédures révisées applicables aux bureaux de pays et aux services du siège sur la participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel et à la mise en commun des ressources	
Mercredi 2 septembre	10 heures- 13 heures	Débat consacré au PNUD		
		4	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programme de pays • Prorogations de programmes de pays 	
		15 heures- 16 heures	4	Programmes de pays du PNUD et questions connexes (<i>suite</i>)
		16 heures- 17 heures	5	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la contribution du PNUD à l'égalité des sexes et réponse de l'Administration
		17 heures- 18 heures		Présentation du rapport de synthèse sur les évaluations conjointes du programme du PNUD dans le domaine de l'environnement et réponse de l'Administration

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Judi 3 septembre	10 heures- 13 heures		Débat consacré au FNUAP
			Déclaration du Directeur exécutif
		6	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP
		7	Engagements de financement pris à l'égard du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et les prévisions de recettes pour 2015 et au-delà
	15 heures- 17 h 30	8	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'évaluation quadriennal budgétisé du FNUAP, 2016-2019
	17 h 30- 18 heures	9	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays • Prorogations des programmes de pays
			<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Vendredi 4 septembre	10 heures- 11 heures	9	Débat consacré au FNUAP (suite) Programmes de pays du FNUAP et questions connexes (<i>suite</i>)
	11 heures- 13 heures	10	Débat consacré à l'UNOPS Déclaration de la Directrice exécutive <ul style="list-style-type: none"> • Prévisions budgétaires de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2016-2017 • Rapport du CCQAB sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2016-2017 • Rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies en 2014
	15 heures- 17 heures		Débat commun Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> 11 • Rapport sur les activités d'achat groupées (décision 2012/25) 12 Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida 13 Visites sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la visite conjointe en Jordanie

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
			<ul style="list-style-type: none">• Directives pour les visites sur le terrain du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et pour les visites conjointes avec l'UNICEF, le PAM et ONU-Femmes
17 heures- 18 heures	14	Questions diverses	<ul style="list-style-type: none">• Allocution du Président du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes• Adoption des décisions restées en suspens
	1	Questions d'organisation	<ul style="list-style-type: none">• Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2016• Plan de travail provisoire pour la première session ordinaire de 2016
